AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-6-68 790716

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE, EURE

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

12 JUIN 1968

BULLETIN n° 93

AVERTISSEMENTS — CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER.

Bien que faibles, les projections d'ascospores sont toujours possibles ; des taches sont susceptibles d'apparaître dans les vergers situés en milieu favorable à la maladie jusque vers le 20 juin. Assurer la protection jusqu'à cette date.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES.

Les sorties d'adultes ont débuté vers le 25 juin. Elles sont encore faibles, sauf dans quelques situations chaudes. Les conditions climatiques ont été peu favorables à l'activité de ce ravageur. Un traitement est à envisager :

- En vergers de fruits de luxe, secteurs chauds : dès réception de cet avis,
  secteurs froids : du 17 au 19 juin.
- En vergers des secteurs chauds où les dégâts sont généralement importants : du 17 au 19 juin.
- Pour les autres situations, le traitement sera indiqué dans un bulletin ultérieur.

GRANDE CULTURE.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE.

Dans tous les secteurs où les pluies des 4, 5 ou 6 ont été suivies d'une longue période d'humidité, un traitement doit être effectué dès réception de ce bulletin, l'apparition des taches étant à craindre vers le 15 juin. Pour les autres secteurs, la prudence s'impose dans ceux où les pluies des 21, 25 et 27 mai ont provoqué des contaminations. Des taches sont apparues début juin dans certaines situations favorables.

Ces traitements ne concernent que les régions de culture intensive et les plantations ne devant pas être récoltées avant le 25 juin.

CONCOURS MILDIOU : Pour la région N-E et E de PARIS, il serait intéressant de savoir si des taches sont apparues dans d'autres situations que celles où nous les avons détectées. Surveiller les cultures où des taches devraient apparaître vers le 15 juin et signaler celles-ci.

INFORMATIONS — CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES PRUNES : Contre la 1ère génération, un traitement ne s'impose que dans les vergers habituellement très attaqués. Intervenir dès réception de ce bulletin.

MOUCHE DE LA CERISE : Sur les variétés généralement attaquées, prévoir un 1° traitement avec un ester phosphorique (Diazinon, Diméthoate, Endothion, Fenthion, Formothion, Oléoparathion et Phosphamidon) entre le 15 et le 20 juin. Un 2ème traitement devra être appliqué une dizaine de jours plus tard.

Les délais d'emploi, avant la récolte, des produits ci-dessus sont respectivement de : 7 jours pour Diméthoate et Formothion, 15 jours pour Diazinon, Fenthion et Oléoparathion, 21 jours pour Endothion et Phosphamidon.

ACARIENS : Pontes de Panonychus ulmi importantes dans certains vergers.

P 183

PSYLLES : Localement, adultes nombreux ; pontes plus ou moins récentes importantes.
CHARANCONS : Présence de Phyllobies et Rhynchites.
CHENILLES : Dégâts parfois sérieux d'Hyponomeute.
OIDIUM DU POMMIER : L'apparition de taches secondaires se poursuit.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU : Les dégâts continuent ; formation des cocons depuis le 20 mai, plus importante depuis fin mai.
MOUCHE DU CHOU : Le deuxième vol est en cours depuis fin mai.
CRIOCERE DE L'ASPERGE : Présence d'adultes et de quelques pontes.
ANTHRACNOSE DU HARICOT : Un 2ème et un 3ème traitement à dose normale doivent être appliqués respectivement à l'apparition des premiers boutons et en pleine floraison.
SEPTORIOSE DU CELERI : Dégâts parfois notables en situations favorables.

GRANDES CULTURES.

DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE : Présence d'adultes ; le traitement ne doit intervenir que sur larves lorsqu'elles ont atteint la taille d'un grain de blé.
MELIGETHES SUR COLZA DE PRINTEMPS : Populations d'importance variable. Ne plus traiter sur cultures en cours de floraison.
PEGOMYIE - PUCERONS SUR BETTERAVES : Les grosses attaques de Pégomyie sont pratiquement terminées ; les quelques pontes non encore écloses ne devraient pas provoquer de gros dégâts. Population du Puceron noir variable.

VIGNE

MILDIOU - OIDIUM - VERS DE LA GRAPPE : Assurer un traitement contre les vers de la grappe. Lutter en même temps contre Mildiou et Oïdium.

DELAIS D'UTILISATION DES PRODUITS DE TRAITEMENT.

L'emploi de certains pesticides sur les cultures dont la production est destinée à la consommation est interdit pendant la période qui précède la récolte. Cette période est:

A - INSECTICIDES D'ORIGINE VEGETALE :
- Nicotine : 10 jours. - Pyréthrines et Rotenone : aucune restriction d'emploi.

B - INSECTICIDES CHLORES :
- Aldrine, Dieldrine (1) ...... 30 jours
- Heptachlore, Polychlorocamphanes, Toxaphène .... 21 "
- Chlordane, D.D.T., Endosulfan, H.C.H., Lindane .... 15 "
- D.D.D., Ethylphenyldichloréthane, Métoxychlor .... 7 ".

(1) L'Aldrine et la Dieldrine sont interdits sur les cultures légumières et fruitières. Par culture légumière, il faut comprendre toutes les cultures de légumes de plein champ, sous serre et abri, y compris le fraisier. La Pomme de terre est considérée comme une plante de grande culture. En traitement du sol dans les plantations de fraisiers, l'Aldrine est autorisée seulement avant le départ de la végétation.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

INFORMATION.- Dans l'impossibilité de prévenir ses abonnés par le mode habituel, la Station a informé le 25 mai divers organismes professionnels de l'urgence de certains traitements qu'elle a fait confirmer par la Radio le 31 mai.

Dernière Note : Bulletin 92 - Supplément 1 - du 15 mai 1968.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93 - MONTREUIL-Ss-BOIS.